

Epehy n°108 Quoi de neuf ?

Avril 2017



Le mot du maire

Des hommages.

A la lecture de notre journal, vous vous apercevrez que notre commune a perdu des personnes fortement impliquées, et à tous niveaux, dans notre vie communale. Je tiens bien sûr à les remercier sincèrement. Elles ont marqué notre village et il était important de les honorer.

Des manifestations qui font la vie de notre village.

Heureusement, des actions, des réalisations ont apporté leurs lots de joie, de sourires et même de grands rires. Je veux parler des spectacles d'Epysérit, du concert des flûtistes, du tournoi de tennis de table, plus que bien rodé, des centres aérés et toutes les manifestations tant associatives que sportives. Il y en a eu pour tous les goûts.

La vidéo protection

Dans le quoi de neuf, vous vous apercevrez que le Conseil Municipal a décidé d'investir dans la vidéo protection. Le coût avoisine les 70.000 € HT avec des subventions attendues entre 30 et 50%. Le but retenu par le Conseil n'est en aucun cas de vous surveiller. Seuls les enregistrements sur le domaine public sont réalisés et la visualisation est très encadrée et ne peut se faire que par un officier de Police judiciaire et sur réquisition d'un juge. L'idée est de sécuriser certains bâtiments communaux comme la Mairie, les Ecoles, la salle des fêtes et l'église et surtout d'avoir la possibilité de connaître toutes les personnes qui entrent ou sortent dans notre village. Cela sera une aide précieuse pour la gendarmerie si un délit ou vol est réalisé. Bien sûr, même avec ce dispositif mis en place, notre vigilance à tous ne devra pas se relâcher. Nous aurons l'occasion de vous donner plus de précisions dans le prochain numéro de ce Quoi de Neuf.

Des citoyens responsables

De même que les bonnes relations entre voisins sont au moins aussi importantes que tout dispositif de vidéo surveillance pour protéger les biens de chacun, la bonne marche d'une commune est l'affaire de tous. Il fait bon vivre dans un village quand chacun se comporte en citoyen responsable et respectueux des autres que ce soit en respectant les heures de tontes de gazon, ne faisant pas un feu dans jardin qui enfume les voisins, ne remontant pas une rue en sens unique (rue des Archers) par exemple, en ne roulant pas dans les parterres et fleurissant ses abords mais encore en apportant une aide de telle ou telle façon, en apportant des idées ou même des critiques (mais constructives !), ou encore simplement en suivant les consignes comme pour le tout à l'égout (voir page 12)

Merci d'avance à tous ceux qui en sont conscients et agissent en ce sens.

Jean Michel Martin



Puis début janvier, Julien Cordeuil, intervenant de l'école du cirque Jules Verne d'Amiens, est venu initier les CM2 aux arts du cirque (jonglage, équilibre, acrobatie et mime) durant six séances dans la salle de motricité de l'école. Ceci entre dans le cadre d'un projet de nos écoliers qui vous sera détaillé dans le Quoi de Neuf de début juillet

L. Visticot, enseignante de la classe de CM2



- Hommage à René Basquin page 2
- Le spectacle d'Epysérit page 3
- Des flûtes enchantent Epehy page 4
- Une belle randonnée ... page 4
- Le tournoi du TTE page 5
- Vacances Plurielles page 6
- Rendez-vous au jardin page 7
- Une colo écolo et sportive page 7
- Il y a 100 ans ... page 8
- Lettre ouverte à un Épehien page 9
- Conseil municipal page 10
- Formation Premiers Secours page 11
- Abdon page 12
- Appel aux Épehiens page 12

Hommage à René Basquin, notre ancien Maire

Le 28 décembre, disparaissait, René Basquin, notre ancien Maire, il a beaucoup fait pour notre village et même au-delà, ne fut-il pas le premier président de Communauté de Communes ?

Lors de la cérémonie d'adieu à René Basquin, Jean-Michel, notre Maire a rendu hommage à son prédécesseur, voici un extrait de son discours.

« ...Lors de la préparation de ce mot, j'ai répertorié tout ce que la commune doit à Mr Basquin. D'abord au niveau des infrastructures, la liste est bien longue mais peut se résumer en quelques mots. Il n'y a pas un bâtiment où il n'y a la trace de Mr Basquin : Mairie, Ecole, Salle des fêtes, terrain des sports, Ecole de musique, etc... et même le columbarium où il va reposer. Levez la tête et regardez nos beaux vitraux, leur rénovation c'est encore lui. Leur éclairage a même été financé par lui et les adjoints de l'époque. Et tout

ce qui a pu être fait après Mr Basquin n'a pu l'être que parce que ce travail de fond avait été réalisé.

Mr Basquin a amené un renouveau, un dynamisme qui demeure toujours dans notre commune. Il a été comme le père qui pose la base, les premières pierres et, si c'est solide, si c'est bien fait, la maison se lève plus aisément.

Mr BASQUIN a mis notre village sur de bons rails pour passer ce cap du changement de la ruralité. Tout ce qui a été réalisé après ses deux mandats de maire, a été la suite du travail de son équipe. L'honneur des Conseils qui lui ont succédé est de continuer son travail.

Je voudrais également vous parler de l'homme qu'était Mr BASQUIN. J'ai pu passer des moments privilégiés avec lui et qui me sont personnels. Il n'y a pas de formation ou d'école pour être maire d'une commune comme la nôtre et donc j'allais souvent voir Mr Basquin pour avoir son avis, ses conseils. Et je ne m'en suis jamais caché. Un jour, lors des élections, on m'a

dit que j'étais l'ombre de Mr Basquin. Quelle fierté j'ai ressentie : être l'ombre d'un tel homme ! Certaines personnes, à sa place, auraient dit en réponse à mes questions, il faut faire cela ou ceci. Pas lui, jamais je n'ai eu d'avis de sa part. On buvait quelques tasses de café et j'exposais mon problème, mes interrogations et, là, il me faisait parler et quand je repartais, c'était plus clair dans mon esprit. Sa première question était toujours : « Et toi qu'est-ce que tu en penses ? » A mes débuts il m'a dit que, pour un Maire, la commune est un chemin. C'est une ligne droite. Il ne faut aller ni à droite, ni à gauche. Tu dois, pour l'intérêt général de la commune, être capable de dire non à tes amis et oui à ceux que tu apprécies moins... »

A noter que Madame Josiane Martin, qui fut la première adjointe de René Basquin, nous a quittés le même jour que lui. Un hommage lui a été rendu dans le numéro du Vermandois de février.



**René Basquin et Josiane Martin
Entourés du Conseil en 1990**

Le spectacle d'Epyserit

Des aléas

Cette année, la troupe aurait pu avoir des difficultés pour présenter son spectacle. En effet, au mois de janvier, Patricia qui répétait son rôle depuis l'automne a appris qu'elle devrait subir une intervention chirurgicale et ne pourrait donc être présente à tous les spectacles et, que de ce fait, il fallait la remplacer. Ce n'est pas simple de recruter une nouvelle actrice ! Heureusement, Bernadette Lacroix a accepté de relever le défi, elle a été bien courageuse (surtout sachant qu'à la fin de la pièce, elle devrait donner l'impression d'avoir un « cul comme une manne à prones ! »)

Puis, moins d'une semaine avant les spectacles du 18 et 19 mars, Francine David est tombée : nez et bras cassés ! Et une opération nécessaire ! Il lui était impossible de jouer ce week-end-là ! Là encore, heureusement que la troupe est amie avec celle d'Albert, Changement de décor, et une de leur actrice Marielle Crépin, a accepté d'essayer d'apprendre le rôle dans un aussi court laps de temps et de la remplacer au pied levé ! Encore merci à elle sinon, il fallait annoncer aux plus de 600 personnes qui avaient réservé leur place pour ces dates que le spectacle était annulé.



Une rumeur

On dit qu'une rumeur circule comme quoi, la troupe va arrêter de jouer. Le plus surprenant est que souvent les personnes, qui font courir cette rumeur, ne viennent pas assister aux spectacles. Mais peut-être qu'elles racontent cela pour pouvoir dire plus tard : « Ah dans le temps, il y avait du théâtre, maintenant, il n'y a plus rien ! » Alors qu'elles n'en profitaient pas, c'est plutôt comique ! Comme quoi, même si un jour, il n'y en avait plus sur la scène, du théâtre il en aura toujours ! (Lol, comme diraient les jeunes !)

Alors qu'en est-il ? Il est vrai que l'on ne sait jamais un an à l'avance s'il sera possible de présenter un nouveau spectacle : est-ce qu'il y aura assez d'acteurs disponibles ? Est-ce que l'auteur aura encore de l'inspiration ? On ne peut savoir mais il faut toujours espérer et puis il y a tant de gens qui le souhaitent comme en témoigne Dominique Duriez, bien connu dans la région (et même au-delà) pour ses spectacles réputés « Maurice et Madeleine » qui nous a écrit : « In a ti du ma ! Bin moi j'en ai vu beaucoup de gins qui avoent du ma à leur mâchoire!!!! Bravo à toute la troupe... On ne voit pas le temps passer et on se régale à suivre vos aventures...même la petite de 9 ans a adoré ! C'est toujours un réel plaisir de voir jusqu'où vous emmène votre incroyable auteur qui m'a épaté par son exercice de fakir.. Vous êtes une belle bande d'artistes... Longue vie à votre si belle troupe. »



La troupe a dédié ce spectacle 2017 à deux de ses membres disparus depuis le précédent.

René Basquin. On peut dire qu'il a beaucoup apporté à la troupe mais surtout il a comblé les spectateurs. On ne comptait plus ses fans. Il faut dire que, s'il mettait beaucoup de sérieux dans tout ce qu'il faisait et entreprenait, il ne se prenait pas au sérieux lui-même, il aimait faire rire en tournant les choses en dérision. Ses histoires au théâtre resteront dans les mémoires. Qui ne se souvient pas de « ch'caddie » ?



René, sur la scène en 2009, avait déjà hypnotisé Jean-Claude



Joseph, le bénévole apprécié de tous

Joseph Schoovaerts. Depuis toujours, toute la troupe savait qu'elle pouvait compter sur lui à chaque fois qu'il y avait un service à rendre. Il travaillait dans l'ombre mais une troupe comme la nôtre a toujours besoin de bénévoles comme lui pour la caisse, la buvette, les décors, etc...

Une centaine de flûtistes à Epehy



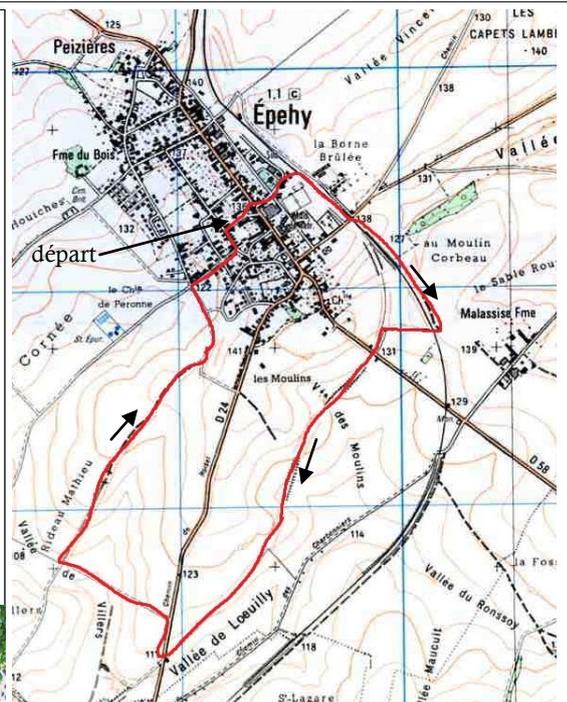
Le dimanche 12 mars, il y avait des voitures un peu partout dans le centre du village. En effet, ce jour-là, une centaine de flûtistes venus des écoles de musique de Tergnier, Gauchy, Vermand, Péronne, Marquion, Marcoing, Bouchain, Caudry, Cambrai, Chaulnes, Roye et bien sûr Epehy, se sont rassemblés pour travailler ensemble toute la matinée avant d'offrir un très beau concert à 16 heures.

La salle comble put apprécier de très beaux morceaux avec notamment de grands classiques tels que le Printemps de Vivaldi ou encore un extrait de La Flûte Enchantée de Mozart (Quelqu'un a d'ailleurs pu dire qu'il n'y avait pas que la flûte qui était enchantée mais aussi la salle des fêtes d'Epehy.)

A la découverte de nos chemins boisés.

Nous avons la chance d'avoir maintenant un petit circuit de 6 km presque entièrement boisé sur Epehy permettant d'aller marcher en famille pour le plus grand bien de notre santé (voir le plan joint - départ et arrivée au niveau du petit terrain de l'extension de l'école). Beaucoup d'entre vous l'ont déjà emprunté mais les associations se sont associées à la commune pour proposer cette randonnée le samedi 20 mai après midi, à partir de 14 h 30, afin que le plus grand nombre puisse pratiquer cet exercice physique au milieu d'une nature que le printemps aura embellie. Chacun pourra marcher à son rythme, il n'y a pas de difficultés, ce sera certainement bien court pour les vrais marcheurs qui boucleront le tour en une heure un quart environ alors que d'autres mettront deux bonnes heures mais l'essentiel sera le plaisir que chacun y aura pris.

Ce parcours empruntera essentiellement des chemins liés au patrimoine du village puisqu'il suivra dans sa première moitié l'ancienne voie de chemin de fer (ligne de Saint-Just-en-Chaussée à Douai) pour revenir sur Epehy par le chemin des marronniers. Ce chemin creux est une véritable « forêt déroulée », ultime refuge pour de nombreux animaux. Il existe



depuis le Moyen Age, il reliait le quartier du Riez à Villers-Faucon (Au Moyen-âge, le hameau du Riez avec son église relevait de la paroisse de Villers-Faucon). Sur le site Epehy Autrefois, Claude Saunier écrivait aussi : « En 1917, les troupes anglaises avaient aménagé de nombreux abris sur les côtés, avec des tôles demi-rondes. En 1985, un tracteur qui travaillait dans les champs au-dessus, s'enfonça dans l'un de ces abris dont les tôles avaient cédé ».

Notons que la municipalité offrira un petit pot à l'arrivée, que c'est gratuit mais qu'il faut s'inscrire au préalable en mairie.

Pensez à vous chausser correctement pour marcher dans ces chemins !

Le tournoi du T.T.E. du 2 avril 2017



Pour son huitième tournoi annuel, le TTE a réuni une quarantaine de pongistes de tout âge, c'est ainsi que l'on a pu admirer le jeu de Maxime (11 ans) comme celui d'Eugène (81 ans). Certains étaient déjà présents lors du premier tournoi en 2010, tel Laurent de Péronne, vainqueur de cette première édition, exploit qu'il réitéra en 2012.

En non licencié, le jeune Constant s'est imposé face à Yves. Je pense que la visite de Madame Maryse Fagot, Conseillère Régionale et Maire de Vraignes en Vermandois, l'a dopé car il ne voulait pas la décevoir étant habitant de son village.

En catégorie « Pro », Christophe l'emporta face à son coéquipier Laurent du club de Péronne.

Et c'est la présidente du Comité des Fêtes, Madame Dorchies, qui a remis les trophées aux différents lauréats. Et tout ce petit monde s'est quitté satisfait de cette journée en espérant se retrouver l'année prochaine.



Eugène, le plus âgé des compétiteurs est honoré.

Tous ces joueurs étaient répartis en deux poules : **A** pour les licenciés et **B** pour ceux qui pratiquent le tennis de table en loisir. Ils offrirent au public des matchs de toute beauté. Et plus on avançait dans la journée, plus le niveau montait (quart, demi, et enfin finale).



Les deux finalistes



Le jeune Constant, entouré de la Conseillère Régionale et du président du TTE

Le TTE remercie Madame Fagot, Conseillère Régionale, Monsieur Decaux, Maire de Sorel ainsi que nos conseillers, Madame Dorchies, Messieurs Delaire et Vaillant de nous avoir honorés de leur présence. Mais le club tient également à dire combien il a apprécié l'engagement de tous les compétiteurs et de tous ceux qui sont venus les encourager. Enfin un merci particulier ira à nos bénévoles, Georges, Hugues, Josiane, Cécile, Delphine qui ont assuré le service à la buvette et à la restauration ainsi qu'à Patricia qui a réalisé un superbe reportage photos.

Christian Patte

Les activités avec Vacances Plurielles

* L'accueil de loisirs sous le signe du carnaval :

Pour ne pas s'ennuyer pendant les vacances de février, l'équipe de Vacances Plurielles a réfléchi à un planning riche et varié : chaque après-midi un atelier cuisine était au programme pour préparer le goûter du jour. Cela a permis de goûter de nouvelles choses et ramener des idées de recettes à refaire à la maison avec les parents. Les grands-jeux avaient également une grande place dans le planning avec une enquête policière où les enfants ont dû se creuser les méninges pour résoudre une enquête montée de toute



pièce par l'équipe d'animateurs à fond dans leur personnage. Un des temps forts appréciés par les plus petits a été le moment passé avec les animaux de l'association AMAO pour découvrir, toucher, caresser et jouer avec des lapins, des chiens, des hamsters et des cochons d'Inde. Une chouette expérience !! Le défilé déguisé pour le carnaval a mis de l'ambiance dans les rues d'Epehy et s'est terminé par une boum où même les parents étaient déguisés pour un bon moment partagé tous ensemble. Une belle édition de l'accueil de loisirs !!

* Les Temps d'Activités Périscolaires :

Depuis la rentrée de Janvier, deux nouveaux cycles ont été proposés aux enfants de l'école d'Epehy avec :

* des séances de motricité avec du matériel adapté comme des structures en mousse, des pas chinois, des parcours sensoriels, pour apprendre à garder l'équilibre, se concentrer, aller le plus vite possible... Les enfants ont beaucoup aimé ce nouvel atelier.



* un projet pour fabriquer tous ensemble une BD : les enfants ont mis à contribution leurs compétences pour créer une BD originale. Ils ont inventé une histoire, écrit le texte, dessiné les personnes et les décors... bref, un vrai travail d'artiste. La BD sera exposée lors du prochain spectacle de fin de cycle.



* avec le retour du beau temps, les ateliers sportifs d'extérieur ont repris : initiation au football, jeux en équipe et bientôt des balades en vélo pour prendre l'air et se dépenser.

* L'animation locale :

Chaque semaine, différents ateliers dans le cadre de l'animation locale en partenariat avec la CAF de la Somme sont proposés : un groupe de marche chaque mardi matin pour faire une sortie en petit groupe et découvrir les sentiers de randonnées autour d'Epehy, un atelier pause café le mercredi matin pour discuter entre parents et partager ses com-



pétences comme le scrapbooking, la peinture ou le tricoton autour d'un bon café, la zumba qui a repris chaque lundi soir, la ludothèque chaque mardi soir et samedi après-midi ainsi que les ateliers parent'aise le samedi matin pour prendre du temps en famille autour d'une activité parent-enfant. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur ces différents ateliers sur notre site internet :

<http://www.scic-vacances-plurielles.fr>

RENDEZ-VOUS AU JARDIN !

La quinzième édition des Rendez-vous aux jardins, patronnée par le ministère de la culture et de la communication, sera placée sous le thème "Le partage au jardin" : partages d'espaces pour jardiner, de graines ou de plantes, mais aussi partage de savoirs, de savoir-faire, de moments de plaisir, de découverte... Et bien sûr que Gérard Housseman participera encore cette année à cette manifestation. Si on vient maintenant de loin pour voir son jardin, c'est parce que justement, il est parfaitement dans le thème de cette année : c'est un passionné qui sait partager des plantes, des graines, son savoir-faire et surtout communiquer le plaisir que l'on peut prendre en jardinant. Le vendredi 2 juin, dès 9 heures, il ouvrira son jardin aux scolaires, leur proposant des ateliers. Le samedi 3 et le dimanche 4 juin, ce sont tous les amateurs de nature, plantes, fleurs, légumes sains qui sont invités à venir **partager** avec lui puisque tel est le slogan de l'année. Il est à rappeler, mais cela va sans dire, que cette manifestation est gratuite !



Lors de
l'ouverture
en 2016

A noter que Gérard, notre passionné de jardin, a donné des plantes et conseillé Dominique et Pascal, nos employés qui travaillent essentiellement sur nos parterres, nos haies. C'est l'occasion de remercier tous ceux qui travaillent pour embellir leur village en fleurissant leur maison et même les abords de celle-ci, respectent les parterres et pelouses en ne roulant pas dessus ou encore retirent les papiers ou autres déchets qui y ont été jetés par des personnes indélicates. La beauté d'un village, c'est l'affaire de tous ses habitants !

M.D.

Une colo écolo et sportive à Epehy

Pendant les vacances d'Avril, une quinzaine d'enfants auront la chance de participer à un séjour de vacances à la Base Nature d'Epehy. Le but de ce séjour est pour certains de partir pour la première fois sans papa et maman et profiter d'un programme 100% écolo et sportif !! Les enfants apprendront à limiter leur impact sur l'environnement en adoptant des bons réflexes. Ils pourront créer leur propre savon et leur propre produit vaisselle à base de produits naturels, ils trieront leurs déchets et auront pour mission d'entretenir le poulailler et le potager. Le soir, ils dormiront la tête dans les étoiles dans le wigwam, la tente prospecteur ou le tipi. Pendant le séjour, ils accueilleront Laura et Bastien, 2 aventuriers qui feront étape à Epehy lors de leur tour de France en tandem pour sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux du développement durable. Les enfants feront un bout de voyage avec eux en vélo pour partager cette belle aventure. Des veillées seront proposées chaque soir ainsi que des ateliers cuisines, des activités manuelles et une sortie au parc d'Isle. Les enfants rentreront de leur séjour avec plein de souvenirs à raconter à leurs parents ! A.M.



Il y a 100 ans à Berlaimont

Revenons sur l'évacuation à Berlaimont avec des extraits de l'article B comme Berlaimont dans la partie Le Village sur le site

Le départ

Le 20 février 1917 à 15 heures, sous la surveillance de capitaine Passaner, l'un des rares hommes de valeur qui ait dirigé la Kommandantur d'Épehy, environ 700 Épéhiens (674 selon la liste des évacués établie par G. Trocmé et L. Franqueville) partent en train, dans des wagons à bestiaux, sans savoir où ils vont, abandonnant sur place des tonnes de victuailles (pommes de terre, carottes, farine, riz...) patiemment économisées et 3 tonnes de charbon. Un wagon "voyageurs" est cependant réservé au Maire, au Curé (l'abbé Alphonse Choquet alors âgé de 70 ans) et aux membres de leurs familles, ainsi qu'aux archives municipales (dont nous ignorons ce qu'elles sont devenues).

La veille, 258 Épéhiens ont déjà été embarqués vers Le Quesnoy et Gommegnies. Refusant de partir, au moins deux personnes ont tenté de se suicider, l'une a réussi...

Le train des 700, après plusieurs "divagations", s'arrête finalement en gare de Berlaimont à 1 heure du matin !

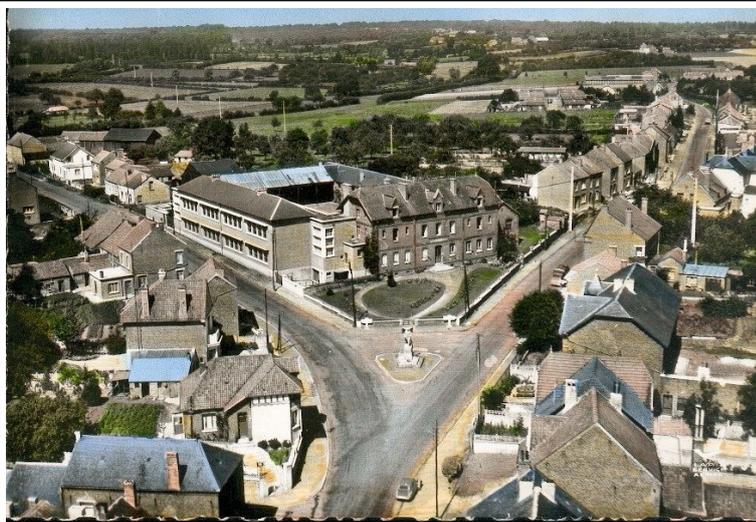


La gare de Berlaimont où débarquèrent les évacués,

L'arrivée et la survie

Les évacués sont d'abord hébergés provisoirement dans un pensionnat et dans les écoles, puis la Kommandantur du lieu donne l'autorisation de les loger en ville. Mais la chose n'est pas si facile car, *"en beaucoup de maisons, on se heurte à du mauvais vouloir (nous avons eu des prédécesseurs peu délicats)"*, écrit G. Trocmé

Avec l'entrée en guerre des États-Unis (avril 1917), le ravitaillement américain qui arrivait aux réfugiés via le Comité *"Food relief in Belgium"* a été remplacé par le Comité *"Hispano-néerlandais"*, mais les quantités distribuées sont nettement insuffisantes pour nourrir convenablement les Épéhiens, et il s'avère très difficile de les compléter localement. *"Nous sommes dans un pays où il est impossible de se procurer des pommes de terre ! Pas d'œufs, pas de beurre, pas de lait ! Et pourtant il y a des poules, des vaches, mais ils ont la frousse car on (les occupants) les presse à fond : la moindre fraude, 50 à 100 marks et la prison !"*



le pensionnat, lieu d'hébergement provisoire à Berlaimont

Pas facile d'accepter l'arrivée, inopinée et imposée, de ces 700 personnes dans un village qui en comptait alors 2 600 (3 100 aujourd'hui), soit une subite augmentation de la population de 27 %, avec laquelle il va falloir partager ce que les Allemands veulent bien leur laisser des ressources locales. *"Égoïsme et dédain"* écrit Gabriel Trocmé, et chacun tire la couverture à soi... mais le maire cite aussi les noms de familles du village, *"des gens de cœur"* qui ont su faire bon accueil aux exilés.

Malgré tout, au 26 février, la plupart des évacués ont trouvé un logement, *"mais il en reste encore 120 dans les écoles, qui s'y disent bien et qui veulent y rester !"* Et le maire ajoute : *"J'ai acheté (par moitié avec la mairie de Berlaimont) 11 poêles pour ceux qui n'en trouvent pas"*.

Les Épéhiens, ou du moins certains d'entre eux, tentent cependant de s'intégrer peu à peu. Ainsi, à la messe du dimanche 4 mars, Gabriel Trocmé chante, de sa belle voix puissante et chaude, le *"Pater noster"* de Meyerbeer, ce qui fait sensation ; 15 jours plus tard, il chante encore à la grand-messe le *"Credo"* d'Herculanum et le *"Panis angelicum"* dans une église comble. On lui demande d'ailleurs de chanter à l'enterrement d'une demoiselle d'une grande famille du village, ce qui lui vaut d'être invité à un somptueux repas chez le notaire !

...



Eglise de Berlaimont

Des réfugiés tentent de rejoindre la France en passant par la Belgique toute proche, mais leur voyage s'arrête souvent là ! Malgré tout, à plusieurs reprises les Allemands ont renvoyé en France libre des jeunes et des personnes âgées, s'agissant pour eux de bouches inutiles...

LETTRÉ OUVERTE à un Épehien.

Lors de ma visite sur les lieux d'un accident qui s'est produit au passage à niveau sur la route de Villers Guislain, j'ai été interpellé par un habitant du village (qui se disait le porte parole d'une partie de la population) accusant Mr Martin et moi-même, Paul Caron, de ne rien faire à la commune. Pour lui, Epehy est sale, rien n'est fait pour la sécurité. Ce monsieur souhaite que la commune redresse la chicane faite sur la route de Villers Guislain pour traverser la ligne de chemin de fer. Voici le texte du mél que j'ai reçu avec trois photos : « **Surtout ne faite rien comme d'habitudes .Combien faudra-t il de morts pour que la commune réagissent ?** ». Il faut savoir que la ligne de chemin de fer n'est pas encore fermée à ce jour, que la chicane a été faite à la construction de cette voie pour que la route traverse perpendiculairement la ligne de chemin de fer. Cette route appartient au département aucune demande de modification ne peut être faite tant que la SNCF n'a pas démonté cette voie ferrée.

Ainsi, nous avons l'honneur de ne rien faire ! Je vais quand même faire un petit rappel des travaux réalisés ces trois dernières années en plus du travail d'entretien courant de la commune.

- **Maison médicale:** Fin des travaux et mise en service. Achat du matériel des salles d'attentes et bureaux payés par les professionnels de santé. Aménagement des talus et plantation des végétaux par la commune

- **Pour la sécurité :** Pose de poteaux devant la pharmacie et le relais des mousquetaires. Aux écoles pose de poteaux, création d'un passage piétons, pose de panneaux routiers. Remplacement ou pose de panneaux de rues. Le tout fait par les employés communaux

- **Maison rue de la brasserie:** Casse d'un mur porteur remplacé par une poutre pour faire une grande salle, remplacement des menuiseries extérieures, isolation des murs, modification de l'installation de chauffage, remplacement de l'installation électrique, ainsi que la plomberie, création de toilettes. Travaux réalisés par les employés communaux. Peinture de la grande salle faite par une entreprise. Reste à faire les peintures dans les autres pièces par les employés.

Dans le hangar appelé à devenir l'atelier des employés, création d'un bureau, d'une douche, de toilettes, remplacement de l'installation électrique. Travaux réalisés par les employés communaux. Réfection de la toiture et pose de la porte de garage par entreprises.

- **Cimetière :** Agrandissement et pose d'une clôture en béton, abattage des cyprès, agrandissement du columbarium (36 cases en plus), réaménagement des allées avec pose d'un géotextile pour diminuer la pousse des mauvaises herbes. Travaux faits par entreprises.



- **Station de dépollution:** Remise en état des bassins d'infiltration suite au violent orage de juin 2014. Remise aux normes de l'installation électrique travaux faits par entreprise.

- **Voierie:** Rue vallée des moulins, pose de bordures face à la maison médicale, création d'un trottoir, d'un passage piétons, remise en état du parking face aux maisons. Rue de le Ronssoy aménagement du trottoir ,création d'un passage pour piétons

- **Bâtiments communaux:** remplacement des menuiseries extérieures d'une habitation 6 rue des écoles par les employés.

.-La transformation d'un logement des écoles en bâtiment pour le périscolaire est en cours. Les menuiseries extérieures ont été posées par les employés. Les travaux d'isolation, ainsi que l'électricité, la ventilation, la peinture ont été confiés aux entreprises, et sont en cours. Le chauffage, les sanitaires et la plomberie seront faits par les employés de commune. L'aménagement de la cour est à l'étude. Le tout doit être terminé fin juin.

- **Aménagement d'une aire de jeux** près des écoles mise en place par les employés.



Pour conclure, contrairement aux villes, dans un village comme le nôtre, il n'y a pas de directeur, pas de chef des travaux, c'est le Maire et ses adjoints qui réalisent les études, contactent les entreprises pour la réalisation de devis. Le conseil municipal délibère sur le choix des entreprises. Pour finir il faut passer les commandes, acheter les matériaux, suivre les travaux et les réceptionner. En ce qui me concerne je ne me plains pas, c'est plutôt passionnant d'œuvrer pour son village, de faire en sorte qu'il se modernise, d'essayer de résoudre les problèmes que l'on rencontre inévitablement quand on veut gérer une commune et pourtant, certains jours, c'est un peu lourd, on se dit que l'on s'embête bien, que ce serait si facile de faire comme d'autres : se contenter de critiquer sans jamais faire quoi que ce soit pour la commune ou l'une des associations qui animent le village*. Et lorsque quelqu'un vient insinuer que vous êtes un fainéant, on a vraiment envie de tout laisser tomber et de lui dire : « Eh bien vas-y, prends la place puisque toi tu saurais si bien faire ! » *Paul Caron*

* Pourquoi ces personnes qui savent ne se sont-elles pas présentées en 2014 (il n'y avait qu'une liste !) ? Pourquoi les associations ont-elles tant de difficultés à recruter des bénévoles qui prennent des responsabilités ?

Réunion de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie.et sur le site d'Epehy

Séance du 27 janvier 2017

BILAN 2016

Monsieur le Maire fait le point budgétaire sur 2016. On constate un excédent de fonctionnement de + 122 000.00 € et un excédent d'investissement de + 258 000.00 € soit un excédent total pour l'année 2016 de + 380 000.00 €.

A cela, il faut ajouter les reports de 2015 pour + 178 000 € et également un virement de la CAF à recevoir de 30 000.00 €. L'excédent est donc de 588 000 .00 € mais avec 300 000.00 € de remboursement d'un court terme à effectuer début 2017.

Pour 2017, l'excédent devrait donc être de 150 000.00 €.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Différents travaux sont en cours :

- les portails des écoles pour 7 000.00 €
- le portail rue de la Brasserie pour 5 200.00 €
- la participation au parking de la Maison de Retraite pour 12 000.00 €
- la participation sur les travaux effectués par la Communauté de Communes de la Haute Somme pour 5 000 €

Différentes pistes sont alors proposées en ce qui concerne les projets pour 2017 et suivantes :

- le parking 3 rue de la Brasserie,
- le parking 5 rue de la Brasserie,
- le parking des TAP au 1 rue des Ecoles qui pourrait être utilisé comme parking pour les enseignants pendant la période scolaire.

Monsieur le Maire rappelle le projet du City stade dont le coût serait d'environ 100 000.00 €. Sur ce sujet, Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il faudrait s'interroger, au lieu du city stade, sur la possibilité de construire une salle multi activités. En effet, la salle des fêtes est fortement utilisée et surtout des demandes supplémentaires existent. Le conseil municipal marque son accord sur l'étude de ce dossier.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des travaux en cours à la future maison des TAP qui jouxte l'école. Il serait peut-être intéressant avant la mise en peinture de refaire le couloir des écoles. Le conseil municipal est favorable à l'établissement d'un devis.

LOI NOTRe – MODIFICATION DU STATUT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que lors de sa séance du 12 décembre 2016, le conseil communautaire de la CCHS (Combles-Péronne-Roisel) a mis en conformité ses statuts, suite à la loi NOTRe du 7 août 2015, avec effet au 1^{er} janvier 2017 et en donne lecture. Le conseil municipal doit se prononcer sur cette modification.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la modification des statuts au 1^{er} janvier 2017 de la Communauté de communes de la Haute Somme (Combles-Péronne-Roisel).
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les pièces nécessaires.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE « PLU, DOCUMENTS D'URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE-SOMME

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que lors de sa séance du 12 décembre 2016, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Somme a adopté la compétence Plan Local d'Urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Le conseil municipal doit se prononcer sur le transfert de ladite compétence à la CCHS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de donner un avis favorable au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la communauté de Communes de la Haute Somme
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les pièces nécessaires.

STAGE DE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la formation se fera à la caserne des pompiers le 25 mars 2017. Il rappelle le choix du conseil municipal de prendre en charge financièrement cette formation pour les membres des associations.

Une lettre sera envoyée au Président de chaque association leur proposant cette formation pour 1 à 2 personnes pour cette session. L'opération sera renouvelée en fin d'année.

CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur l'embauche de Monsieur LACROIX Pascal dans le cadre d'un contrat unique d'insertion d'une durée de 6 mois à compter du 01 février 2017.

MAISON MEDICALE

Monsieur le Maire fait le point du coût de la maison de santé au 31/12/2016.

Les locations annuelles sont de 46 704.00 € pour 47 748.78 € de remboursement de prêt (reste un cabinet de dentiste disponible)

En ce qui concerne les charges, elles s'élèvent à 33 375.45 € pour la période de septembre 2014 au 31 décembre 2016. En contrepartie, le règlement des charges par les professionnels de santé est de 33 088.75 €. La différence est reportée sur l'année 2017.

Le conseil municipal se satisfait des résultats aussi bien financiers que de la présence médicale.

Séance du 31 mars 2017

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 de la commune d'EPEHY

M. MARTIN Jean-Michel, Maire, se retire pour laisser la Présidence à M. CARON Paul, Adjoint, pour le vote du compte administratif. Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2016 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	
Prévu :	995 176,00 €
Réalisé :	477 881,08 €
Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	
Prévu :	995 176,00 €
Réalisé :	459 666,44 €
Reste à réaliser :	0,00 €

Fonctionnement

Dépenses	
Prévu :	1 355 336,00 €
Réalisé :	792 373,03 €
Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	
Prévu :	1 355 336,00 €
Réalisé :	1 372 082.61 €
Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 18 215,64 €
Fonctionnement :	579 709,58 €
Résultat global :	561 493,94 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 DE LA COMMUNE D'EPEHY

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. MARTIN Jean-Michel, Maire vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017 :

Investissement

Dépenses : **759 209,58 €**
Recettes : **759 209,58 €**

Fonctionnement

Dépenses : **1 468 493,94 €**
Recettes : **1 468 493,94 €**

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ASSAINISSE- MENT

M. MARTIN Jean-Michel, Maire, se retire et laisse la Présidence à M. CARON Paul, Adjoint, pour le vote du compte administratif 2016 du budget assainissement. Le conseil municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2016 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses
Prévu : **152 500,00 €**
Réalisé : **136 417,72 €**
Reste à réaliser : **0,00 €**

Recettes

Prévu : **152 500,00 €**
Réalisé : **64 314,00 €**
Reste à réaliser : **0,00 €**

Fonctionnement

Dépenses
Prévu : **240 500,00 €**
Réalisé : **149 862,06 €**
Reste à réaliser : **0,00 €**

Recettes

Prévu : **240 500,00 €**
Réalisé : **193 307,70 €**
Reste à réaliser : **0,00 €**

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : **-72 103,72 €**
Fonctionnement : **43 445,64 €**
Résultat global : **-28 658,08 €**

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal de la Commune de EPEHY, réuni sous la présidence de M. MARTIN Jean-Michel, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017 :

Investissement

Dépenses : **167 445,64 €**
Recettes : **167 445,64 €**

Fonctionnement

Dépenses : **174 000,00 €**
Recettes : **174 000,00 €**

VOTE DES 4 TAXES

Monsieur le Maire propose de voter les 4 taxes communales.

Taxe d'Habitation 17.11 % soit un produit de 158 678 €
Taxe Foncier Bâti 11.04 % soit un produit de 75 613 €
Taxe Foncier Non Bâti 29.16 % soit un produit de 42 340 €
C.F.E. 15.17 % soit un produit de 8 799 €

TRAVAUX EN COURS

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux en cours. Au Bâtiment technique, 3 rue de la Brasserie, la porte de garage est fonctionnelle depuis cette semaine.

La cuisine, le couloir et les toilettes sont tapissés et une première couche de peinture a été posée.

Au bâtiment destiné aux TAP, l'isolation et l'électricité sont terminées, les sanitaires ont également été posés par les employés de commune. L'entreprise DURACHTA doit intervenir début avril.

P.A.C. ET REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2017

Le conseil municipal décide d'adopter les montants ci-dessous concernant le budget assainissement à compter de la date de vote du budget 2017 à savoir :

_ 2 700 € HT pour la participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif
_ 1.00 € HT le m3 d'eau assaini
_ 30 € HT de part fixe annuelle

PARKING BATIMENT TECHNIQUE 3 RUE DE LA BRASSERIE

Monsieur le Maire propose deux devis pour la réalisation en macadam de la cour avec réalisation d'une clôture le long du stade.

Société EIFFAGE pour 16 179.00 €
Société SOPITRAP pour 17 784.00 €
Après délibération, le conseil municipal accepte le devis de la société EIFFAGE.

PARKING BATIMENT TAP 1 RUE DES ECOLES

Monsieur le Maire présente deux devis pour la réalisation en macadam

de la cour avec démolition du bâtiment en tôles.

- Société EIFFAGE pour 23 710.26 €
- Ets SOPITRAP pour 24 116.00 €

Le conseil municipal accepte le devis de la Société EIFFAGE.

PARKING SALLES COMMUNALES, 5 RUE DE LA BRASSERIE

Monsieur le Maire présente deux devis pour la réalisation en macadam de la cour avec démolition du mur existant. Société EIFFAGE pour 24 536.16 €
Ets SOPITRAP pour 30 187.00 €

Après délibération, le conseil municipal accepte le devis de la Société EIFFAGE. Monsieur le Maire indique que ce parking ne pourra pas être réalisé avant la fin des travaux effectués par la maison de retraite.

ENGAZONNEMENT TERRAIN NOUVEAU CIMETIERE

Monsieur CARON Paul informe que le terrain a été gracieusement nivelé par Monsieur LEROY Eric et propose 3 devis d'engazonnement :

- Ets BLONDELLE pour 1 620.00 €
- AISNE PAYSAGE pour 3 336.00 €
- DDM pour 3 593.65 €

Après délibération, le conseil municipal accepte le devis des Ets BLONDELLE.

VIDEOPROTECTION

Monsieur le Maire et Monsieur CARON Paul ont rencontré la société SOFRATEL pour l'implantation de vidéo-protection. L'idée est, en relation avec la Gendarmerie, d'installer de la vidéo à chaque entrée de village ainsi qu'au niveau de la mairie-école, salle des fêtes et place de l'Eglise.

Le coût HT est d'environ 70 000 €, il reprend à la fois les caméras, le poste d'exploitation ainsi que tout le système informatique.

Monsieur le Maire informe qu'une subvention est possible, mais pas connu à ce jour (30 à 50 %). Pour la subvention, un dossier doit être déposé avant le 30 juin de cette année. Après discussion, le conseil municipal se montre favorable à l'unanimité et charge Monsieur le Maire de monter le dossier.

Une commission est donc créée. Elle est constituée de trois membres du conseil municipal et un membre extérieur : Messieurs CARON Paul, SIGNOIRT Paul et DOBBELS Bernard, Monsieur DORCHIES Frédéric.

**LES
GESTES
QUI
SAUVENT**



Formation aux gestes de premiers secours.

Une nouvelle formation aura lieu le samedi 22 avril 2017 au 1 rue de la Brasserie de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30. Tarif 66 euros.

Renseignements et inscriptions auprès de Nathalie DUPREZ au 06 04 50 54 44

PSC 1



Quoé qu't'in pines Abdon?

- Alors Abdon, as-tu lu l'lettre ouverte dins ch'Quoé d'Neuf ?

- Ben ouais !

- Eh alors quoé qu't'in pines ?

- Ben mi, cha m'o fait pinsé à ch'proverbe qui dit : « N'critique point quiqu'un tint qu'té n'éras point essayi d'marchi dins dins ses keuchures! »

- Et quoé qu'cha vut dire ?

- Ben cha vut dire : « Si t'étois à s'plache, est-ce que té fros miux ? T'es-tu d'jà proposé pour faire à l'plache de ch'ti qu'té critiques ? »

- In n'éro jamos l'droét d'critiqui alors ?

- Ben pour t'réponde, j'vas m'servir de ch'que disot quiqu'un qui n'est point d'no'coin mais n'avot point d'arnitoèles din sin comprindoèr, ch'est Abraham Lincoln qui disot : « Il a le droit de critiquer qui a le cœur à aider. »



Et cha té voés, ch'est pour l'commune comme pour ches associations, in n'treuve point tant qu'cha d' gins qui veul'te prendre des responsabilités, des gins qui veul'te travailli pou' leu village.

- Bah tout l'monne n'put point ...

- T'os raison, mais putôt que d'critiqui, t'traiter ches gins d'incapabes et de zé découragi au point qu'y z'euche'te invie t'tout

laissii kère, y n's'rot ti pas miux d'deminder d'abord pourquoé qu'y z'ont foait comme cha ou bien d'deunner d'z'idées ?

- Mais t'es rudement sérieux, là, Abdon !

- Té m'critiques !

- Ben ouais, ti té critiques bien cheux qui critiquent, alors ch'est à min tour !

-T'as raison ! Ch'est comme dins « Je te tiens, tu me tiens par la barbichette... » et l'miux ch'est qu'in finiche par in rire !

M.D.

Appel aux Épehiens

Depuis quelques mois nous rencontrons des problèmes avec les pompes de relevage du tout à l'égout. Des bouchages répétitifs ayant entraînés la détérioration du matériel et l'intervention de la société Sauvé. Après inspection des déchets, il s'avérerait que ce soient des lingettes ou des serviettes hygiéniques jetées dans les toilettes qui provoqueraient ces désagréments. Le coût d'une pompe est de l'ordre de 1000 à 2000 euros suivant la puissance, l'intervention de l'entreprise Sauvé est de l'ordre de 250 euros. En ces moments difficiles, où nous cherchons par tous les moyens à faire des économies pour ne pas augmenter les impôts, nous vous demandons de veiller à ne rien mettre dans vos toilettes qui puisse boucher les pompes. Nous comptons sur votre compréhension.

Paul Caron



LE DEPISTAGE ORGANISE VOUS CONNAISSEZ ?

Le dépistage organisé du cancer du sein :

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers chez la femme. La **mammographie** (radiographie des seins) permet de déceler d'éventuelles anomalies à un stade précoce, en l'absence de tout symptôme. Grâce au dépistage organisé, les **femmes âgées de 50 à 74 ans** peuvent bénéficier de cet examen pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie **tous les 2 ans**.

Le dépistage organisé du cancer colorectal :

Avec 42 000 nouveaux cas chaque année en France, le cancer colorectal est le 2^{ème} cancer le plus meurtrier. Dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10. Le test de dépistage « **test immunologique** » permet de déceler la présence éventuelle de sang (invisible à l'œil nu) dans les selles. Il s'agit d'un test à réaliser chez soi, en un seul prélèvement et il est pris en charge par l'Assurance Maladie. Ce dépistage concerne **les femmes et les hommes âgé(e)s de 50 à 74 ans**. Il vous est proposé **tous les 2 ans**.

**N'attendez plus, faites-vous dépister !
Un dépistage régulier peut vous sauver la vie !**

Parlez-en à votre médecin et/ou n'hésitez pas à appeler l'Association pour le DEpistage des MALadies dans la SOMME (A.DE.MA. 80) pour toute question au : **03 22 93 32 45** ou au **03 22 72 11 81**
Vous pouvez également consulter notre site Internet : <http://www.adema80.fr>

Les prochaines manifestations

20 mai	Randonnée pédestre
3 et 4 juin	Rendez-vous au jardin
10 juin	Fête des écoles
17 juin	Portes ouvertes chez les Pompiers Réderie
24 juin	Concert de l'orchestre d'harmonie d'Epehy

Oubli tableau d'honneur 2016

Sébastien Doisy bac mécanique

Ont participé à l'élaboration de ce journal:
Patricia Béthermin - Paul Caron - Nathalie Gallet - Gérard Housseman - Thierry Libbrecht - Jean-Michel Martin - Christian Patte - Laurence Visticot
Responsables et Secrétaires de la publication :
Michel Delaire et Aurélie Millot